



PRÉFET DE L'ESSONNE

Délivrance d'une attestation d'aptitude physique à l'exercice d'une profession réglementée

Cette démarche est gratuite, ne donne pas lieu à la délivrance d'un nouveau permis et peut être effectuée **uniquement par courrier** à l'adresse suivante :

Préfecture de l'Essonne
DRSR/SESR/PGPR/Attestation VM
Boulevard de France CS10701
91010 ÉVRY-COURCOURONNES cedex

Ce document contient des champs interactifs, il peut être complété en ligne

Cochez la ou les profession(s) pour laquelle ou lesquelles vous demandez une attestation :

- Ramassage scolaire
- Transport public de personnes
- Ambulance

Nom : Prénom :

Nom d'usage ou d'épouse :

Né(e) le : Ville (+ pays ou dépt) :

Adresse complète :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone : Email :

N° de permis de conduire :

J'atteste l'exactitude des renseignements d'ordre personnel ou administratif donnés dans ce dossier.

Fait à : Le :

Signature :

PIECES A JOINDRE



Tout dossier transmis incomplet sera automatiquement rejeté

- Bordereau ci-dessus complété et signé

- L'enveloppe scellée non ouverte remise par le médecin agréé contenant l'exemplaire de votre visite médicale destiné à la préfecture

- Photocopie couleur recto-verso du permis de conduire de catégorie national français

- Photocopie couleur recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité

- Photocopie d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois). *En cas d'hébergement chez un particulier ou chez les parents, fournir en plus :*
 - *Lettre manuscrite certifiant que le demandeur est hébergé depuis plus de 3 mois.*
 - *Copie de la pièce d'identité de l'hébergeant.*
 - *Justificatif de domicile mentionnant le nom et le prénom de l'hébergeant.*

- 1 enveloppe timbrée et libellée à vos nom, prénom et adresse pour le retour de l'attestation d'aptitude